

# Sommaire

## SOMMAIRE DE LA REVUE DE MAI 2016



Le numéro du type 1c456 suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site [www.lextenso.fr](http://www.lextenso.fr)

## Veille P. 230 À 230

## Doctrine

### P. 231 L'amendement à la Convention de Vienne : un pas de plus vers l'introduction des véhicules à conduite déléguée

■ L'amendement à la Convention de Vienne entré en vigueur le 23 mars 2016 annonce l'introduction des véhicules à conduite déléguée dans le paysage français et international. Les systèmes embarqués ayant une incidence sur la conduite sont en effet réputés conformes à la Convention, pour autant que le conducteur conserve le contrôle et/ou la maîtrise du véhicule. Ces timides avancées validant des aides à la conduite connues du grand public, tels que les limiteurs ou les régulateurs de vitesse, ouvrent la voie à l'introduction de systèmes de délégation plus complexes prenant en charge tout ou partie de l'activité de conduite. Le droit est-il prêt au changement ? Si, à l'heure actuelle, aucune modification substantielle ne semble nécessaire pour établir les responsabilités, l'assurance obligatoire du véhicule étant également admise à l'égard de ces engins, une nouvelle proposition d'amendement à Vienne pourrait révolutionner l'industrie automobile et le droit.

par Iolande Vingiano

## Commentaires

### Assurances en général

#### P. 238 Défaut d'entretien : le salut ne semble pas pouvoir venir de l'aléa

■ Aléa ; Défaut d'entretien ayant causé le sinistre ; Défaut d'entretien ayant débuté antérieurement à la souscription ; Défaut d'aléa lors de la souscription (non) ; Faute intentionnelle de l'assuré (non) ; Dol de l'assuré lors de la souscription ; Prétention non énoncée dans les conclusions de l'assureur ; Cour d'appel non tenue de répondre au moyen

par Anne Pélissier

#### P. 241 Preuve du paiement de l'indemnité par l'assureur qui se prévaut de la subrogation

■ Subrogation légale de l'assureur ; Paiement en exécution du contrat d'assurance ; Preuve ; Moyen ; Avis d'exécution du virement effectué par l'assureur avec numéro sous lequel le courtier a identifié le sinistre (oui)

par Maud Asselain

#### P. 243 Sinistres sériels : les longues griffes de la globalisation

■ Globalisation des sinistres ; Même cause technique ; Date de la première réclamation ; Première réclamation sous l'empire d'une police ; Réclamations postérieures à l'échéance de cette police et sous l'empire d'une police renouvelée ; Réclamations globalisées à la date de la première réclamation ; Sinistre unique ; Application de la police antérieure (oui)

par Jérôme Kullmann

Un encart « *Gamme Essentiels* » est joint au présent numéro.

## Assurance automobile

**P. 246** Fondement du recours de l'assureur « marchandises transportées » contre le transporteur routier et le commissionnaire de transport : responsabilité de droit commun ou loi du 5 juillet 1985 ?

■ Loi du 5 juillet 1985 ; Marchandises détruites dans l'incendie d'un véhicule ; Recours subrogatoire de l'assureur « marchandises transportées » ; 1) Recours contre le commissionnaire de transport : C. com., art. L. 132-5 et L. 132-6 ; Absence de force majeure ; Non-application de l'article 6 de la loi du 5 juillet 1985 ; 2) Recours contre le transporteur routier ; Véhicule en mouvement ; Application de la loi du 5 juillet 1985 (oui)

par James Landel

**P. 249** L'exclusion des dommages subis par la famille transportée, applicable aux accidents survenus avant le 1<sup>er</sup> juillet 1981, est formelle et limitée

■ Exclusion ; Accident survenu en 1978 ; C ; assur., art. R. 211-8 (1<sup>o</sup>, b) ; Exclusion des dommages engageant la responsabilité de l'assuré et [...] subis, lorsqu'ils sont transportés dans le véhicule assuré par [...] les conjoints, ascendants, descendants de l'assuré responsable ; Exclusion formelle et limitée (oui)

par James Landel

**P. 251** Un juge, dans son pouvoir souverain d'appréciation et sans référer à l'évaluation des premiers juges, peut estimer qu'une offre n'est pas manifestement insuffisante

■ Offre d'indemnité ; Offre non faite dans les délais légaux ; C. assur., art. L. 211-9 et L. 211-13 ; Offre faite dans les termes de la loi, poste par poste ; Offre non manifestement insuffisante ; Sanction du doublement des intérêts ; Assiette : montant des sommes offertes par l'assureur

par James Landel

## Assurance construction

**P. 253** L'activité déclarée doit être appréciée indépendamment de la forme du contrat conclu avec le maître de l'ouvrage

■ Assurance décennale ; Activité déclarée ; Appréciation indépendante de la forme du contrat conclu avec le maître d'ouvrage ; Maîtrise d'œuvre d'opérations de rénovation ; Activité était en relation avec les travaux à l'origine des désordres ; Garantie

par Laurent Karila

**P. 255** Responsabilité du dirigeant social en cas de manquement à l'obligation d'assurance décennale

■ Assurance RC obligatoire ; Défaut de souscription ; Assurance décennale ; SARL ; Faute du gérant ; Faute intentionnelle, constitutive d'une infraction pénale ; Faute séparable des fonctions sociales ; Responsabilité personnelle à l'égard des tiers

par Maud Asselain

**P. 258** Désordres évolutifs

■ Assurance dommages-ouvrage ; Prescription de l'action contre l'assureur dommages ouvrage ; Désordre apparu après expiration du délai décennal ; Désordre de même nature et de même origine qu'un désordre constaté avant expiration de ce délai ; Prescription (non)

par Jean-Pierre Karila

## Assurances de personnes

**P. 262** La prise en charge d'une hospitalisation n'est pas une prestation différée au sens de la loi *Évin*

■ Assurance de groupe prévoyance. ; Prestations nées ou acquises pendant le contrat ; L. n° 89-1009, 31 déc. 1989, art. 7 ; Événement ouvrant droit aux prestations ; Hospitalisation pour maladie ou accident ; Clause du contrat d'assurance ; Même maladie ou même accident nécessitant plusieurs hospitalisations espacées de moins de trois mois ; Hospitalisations considérées comme un seul événement assuré ; Hospitalisations postérieures de plus de trois mois à la résiliation du contrat ; Prestations nées ou acquises pendant le contrat (non)

par Luc Mayaux

**P. 265 Assurance-vie : comment prouver le dol de l'assureur ?**

■ Assurance sur la vie ; Dol de l'assureur ; Preuve ; Attestations produites par l'assuré ; Objet ; Circonstances de la conclusion du contrat ; Preuve de faits ; Liberté de la preuve ; Information erronée ; Information susceptible d'avoir faussé la conviction de l'assuré sur les caractéristiques essentielles du contrat ; Recherche nécessaire

par Luc Mayaux

## Assurances de responsabilité civile

**P. 267 Du caractère accessoire de la clause de direction de procès**

■ Direction du procès ; Dépens, frais d'expertise amiables et judiciaire ; Garantie de l'assureur ; Application d'une clause de défense-recours ; Condamnation par la cour d'appel ; Cassation ; Clause ne constituant pas une clause de défense-recours mais une clause de direction du procès ne pouvant recevoir application en l'absence de garantie par l'assurance

par Romain Schulz

## Assurances de risques divers

**P. 269 Dénaturation et nature du rapport d'expertise**

■ Catastrophes naturelles ; Immeubles assurés ; Fissures ; Origine ; Faiblesse des fondations et sécheresse de l'été 2003 ; Rapport d'expertise ; Sécheresse devant être retenue comme seule cause déterminante ; Cour d'appel ; Visa du rapport d'expertise ; Faiblesse des fondations, cause déterminante ; Dénaturation du rapport d'expertise

par Romain Schulz

**P. 271 L'indemnisation de la victime étrangère par le FGTI est subordonnée à la survenance en France de l'atteinte à la personne**

■ Terrorisme ; Victimes de nationalité allemandes ; Victimes blessées en Tunisie ; C. assur., art. L. 126-1, L. 422-1 et R. 422-6 ; Lieu de commission de l'acte de terrorisme ; Lieu où survient l'atteinte à la personne de la victime ; Indemnisation non due

par Anne Pélissier

## Intermédiaires d'assurance

**P. 274 L'obligation de non-concurrence après révocation de l'agent personne morale**

■ Agent général ; Révocation ; Accord d'entreprise entre l'assureur et ses agents généraux ; Clause de non-rétablissement ; Application à une personne morale (non) ; Application aux associés ou aux tiers ayant le pouvoir de la gérer ou de l'administrer (oui)

par Daniel Langé

## Procédure

**P. 277 Portée de l'effet interruptif de la décision modifiant la mission d'expertise**

■ Prescription ; Interruption ; Expertise judiciaire ; Modification quelconque de la mission ordonnée par le juge ; Effet interruptif (oui) ; Portée ; À l'égard de toutes les parties y compris à l'égard de celles appelées uniquement à la procédure initiale et pour tous les chefs de préjudice procédant du sinistre en litige

par Romain Schulz

**P. 279 L'indépendance de l'expert judiciaire qui travaille pour une société d'assurance**

■ Expert ; Expert judiciaire ; Inscription ; Conditions ; Indépendance ; Travail pour une entreprise d'assurance ; Activité en soi incompatible avec l'indépendance (non)

par Romain Schulz

---

## Table chronologique des sources commentées

---

### 2016

#### JANVIER

Cass. 1<sup>re</sup> civ., 14 janv. 2016, n° 15-14202, F-PB .....p. 274 113k7

#### FÉVRIER

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 4 févr. 2016, n° 15-11152.....p. 265 113h3

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 18 févr. 2016, n° 14-29268.....p. 253 113j5

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 18 févr. 2016, n° 15-60264.....p. 279 113h2

#### MARS

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 3 mars 2016, n° 15-11001 .....p. 243 113k2

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 3 mars 2016, n° 14-20921 .....p. 246 113j3

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 3 mars 2016, n° 15-12836 .....p. 249 113g1

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 3 mars 2016, n° 15-14066 .....p. 251 113j4

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 10 mars 2016, n° 14-15326, FS-PB .....p. 255 113j8

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 10 mars 2016, n° 14-29397 .....p. 277 113k3

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 15-16765 .....p. 238 113j7

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 15-11319 .....p. 241 113j9

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 14-13462, 14-24920 .....p. 258 113k6

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 15-16604, 15-16912 .....p. 262 113k0

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 14-19946 .....p. 267 113k5

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 15-15299 .....p. 269 113k4

Cass. 2<sup>e</sup> civ., 24 mars 2016, n° 15-13737, FS-PBI .....p. 271 113j6

D. n° 2016-383, 30 mars 2016.....p. 230 113m0

#### AVRIL

Commission européenne, communiqué de  
presse IP/16/1161, 1<sup>er</sup> avr. 2016.....p. 230 113k9

---